

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : 18 juin 2025
Date de l'affichage : 18 juin 2025
Nombre de conseillers en exercice : 68
Nombre de conseillers présents : 39 + 2 supplés + 9 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 50

OBJET : HGI - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA CAF DE L'OISE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2028

Numéro de la Délibération : 260625-DC-76

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Noailles, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Christine MARIENVAL, Dominique MARGERY, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Nadia MORIA, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Colette DEWEZ, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Philippe MARECHAL, Mickaël DEQUIN, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Pierrick LOZE, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Gérard AUGER, Denis JACOB, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Bruno CALEIRO, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Jean VERTADIER, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

Mmes Carine LUGEZ, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Nathalie SABOT, Maud MATHONAT, Viviane AKAKPOVI, Caroline MARTIN, Michèle BRICHEZ, Marianne LEMOINE, Françoise TESTART, Christèle MARIN.

MM. Patrice CREPY, David LAZARUS, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Gérard PIEUX, Jean-Pierre CHATRON, Marc LAMOUREUX, Sébastien FERNET, Charles-Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Robert JOYOT, Philippe ELOY, Patrick VONTHRON, Philippe BOURLETTE, Christophe DURAND.

Dont supplés :

- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.
- M. Patrick VONTHRON par M. Pierre LEROY.

Dont représentés :

- M. Patrice CREPY par M. Alain DEVOOGHT.
- Mme Lydia BORDERES par M. Pierre DESLIENS.
- M. David LAZARUS par M. Marc VIRION.
- Mme Marie-France SERRA par M. Olivier DOUCHET.
- Mme Doriane FRAYER par M. Guillaume NICASTRO.
- Mme Marianne LEMOINE par Mme Annie BLANQUET.
- M. Bernard ONCLERCQ par Mme Caroline BILL.
- M. Philippe ELOY par M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Christophe DURAND par Mme Colette DEWEZ.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller communautaire de la commune d'ERCUIS.

OBJET : HGI - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DE LA CAF DE L'OISE POUR LA PERIODE DU 01/01/2025 AU 31/12/2028

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

- L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2019 relatif aux statuts consolidés de la Communauté de communes Thelloise ;
- La délibération du 18 mars 1999 portant création de la Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 270619-DC-II.3.5 du 27 juin 2019 portant création d'une seconde Halte-Garderie Itinérante Thelloise ;
- La délibération n° 141019-DC-II.4.3.1 du 14 octobre 2019 portant modifications d'amplitudes horaires des deux équipements au 2 septembre 2019 ;
- La délibération n° 230622-DC-96 du 23 juin 2022 portant extension et modifications du projet des établissements ;

Considérant :

- La nécessité de signer les conventions d'objectifs et de financement de la CAF de l'Oise pour les deux Haltes-Garderies Itinérantes pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,**

- **VALIDE** la convention d'objectifs et de financement de la CAF de l'Oise pour la Halte-Garderie Itinérante d'ABBECOURT-NEUILLY EN THELLE et celle pour la Halte-Garderie Itinérante PUISEUX LE HAUBERGER-SAINTE GENEVIEVE couvrant respectivement chacune la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028 ;
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de financement de la CAF de l'Oise pour les deux Haltes-Garderies Itinérantes, ainsi que tous documents propres à chaque convention et relatif à sa modification/révision durant sa période de validité.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,*

Signé électroniquement le 27/06/2025,
par DESLIENS Pierre, Président.

Le secrétaire de séance,

Jean-Marie NIGAY



Le Président,

Pierre DESLIENS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

060-200067973-20250626-260625-DC-76-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025
Affichage : 01/07/2025